



Lamotte-Beuvron

Affiché le 14/12/2020
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL du 08 DECEMBRE 2020

Compte-rendu succinct

Le Conseil municipal de la commune de LAMOTTE-BEUVRON, dûment convoqué le 02 décembre 2020 s'est réuni en session ordinaire le 08 décembre 2020 à 19H00 à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite en présence d'un public en nombre restreint, dans le respect des gestes barrières.

Sont présents :

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,
M^{mes} ARNEFAUX DE GOURNAY, BEAUFRÈRE, BUZON, CORRET, COUTANT, GILLET, HALOIN, MARQUET, SAGET, SIMON (arrivée à 19h30), YAKHLEF-COUTURIER, MM. BELLAN, BERTEAULT, BOUCAULT, CARNOY, DESAINSTLOUP, DUFRINE, DUPONT, FUENTES, GBEPON (arrivé à 20h40), LANCEL, SENÉ, TARQUIS, VUILLEMEY.

Sont absents excusés :

M^{me} Claire DASSE

Donne procuration à

M. Noël SENE

M^{me} Béatrice ROUX

Donne procuration à

M^{me} Marie-Ange COUTANT

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Cindy GILLET

QUORUM :

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum prévue par l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. La séance peut avoir lieu.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020 : approuvé à l'unanimité.

2020-06-01 : AIDE D'URGENCE AUX COMMERCE ET ENTREPRISES : vote à l'unanimité.

Un fonds d'urgence aux commerces et entreprises fermés pendant la crise sanitaire, à hauteur de 50 000 €, est voté, pour abonder le fond « Urgence Eco Cœur de Sologne ».

2020-06-02- : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL 2020 : vote à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions.

Le Conseil municipal vote l'ajustement des crédits en fonctionnement.

2020-06-03- : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE ASSASINISSEMENT 2020 : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal vote l'ajustement des crédits en fonctionnement.

2020-06-04- : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE GENDARMERIE 2020 : vote à la majorité avec 24 voix pour et 2 abstentions

Le Conseil municipal vote l'ajustement des crédits en fonctionnement. Les crédits d'investissement sont revus à la baisse de 1300€.

2020-06-05- : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET ANNEXE CINÉMA 2020 : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal a voté un ajustement des crédits de fonctionnement à hauteur de 10 736 €.

2020-06-06- : ADMISSION EN NON-VALEUR : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal comptabilise en non-valeur la somme de 45,92 €.

2020-06-07- : GESTION DU PERSONNEL: vote à l'unanimité

Le Conseil municipal vote une création de poste pour permettre un avancement de grade.

2020-06-08- : PAYS DE GRANDE SOLOGNE- Renouvellement de la convention de service: vote à l'unanimité

Le Conseil municipal a voté le renouvellement de la convention pour la mise à disposition du service RH avec le Pays de Grande Sologne.

2020-06-09- : CŒUR DE SOLOGNE : FONDS DE CONCOURS : vote à la majorité avec 24 voix pour et 2 abstentions

Le Conseil municipal approuve les conditions de versement de la participation de Lamotte-Beuvron à Cœur de Sologne pour la construction des courts de tennis.

2020-06-10- : STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE: vote à l'unanimité

Le Département de Loir-et-Cher met à disposition de la commune une partie de son terrain pour la construction de la structure multi accueil petite enfance, à titre provisoire et gracieux.

2020-06-11- : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021 : dont acte

Cf. annexe 1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport et de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021.

2020-06-12- : SIDELC : RAPPORT D'ACTIVITES 2019 :

Le Conseil municipal prend acte du rapport 2019 du SIDELC.

2020-06-13- : CŒUR DE SOLOGNE : RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Le Conseil municipal prend acte du rapport 2019 de la Communauté de Communes Cœur de Sologne.

2020-06-14- : MODIFICATION DU PLU : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal a voté l'ouverture à l'urbanisme de parcelles cadastrées AD 228- 232 à 241- 242- 263 à 268- 571-573-574-588- 602 pour une surface de 14,91 ha, projet qui a obtenu un avis favorable de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers. Le PLU sera modifié sous certaines conditions, lesquelles sont actées.

2020-06-15- : SERVICE PUBLIC DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal vote la création du service public de la DECI, la réalisation des contrôles techniques des points d'eau incendie, publics et privés, la signature d'une convention avec le SDIS.

2020-06-16-et 2020-06-17 : PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DU TERRITOIRE : vote à l'unanimité

Le Conseil municipal approuve la régularisation du PACT 2020 et le projet de PACT 2021.

2020-06-18- : OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE POUR 2021: vote à l'unanimité

Après consultation de l'Union Commerciale, le Conseil municipal donne un avis favorable à la dérogation au repos hebdomadaire dans les commerces de détail de Lamotte-Beuvron pour :

- dimanche 24 janvier 2021 : 1^{er} week-end des soldes d'hiver
- dimanche 11 juillet 2021 : 2^{ème} week-end des soldes et braderie à l'occasion des championnats d'équitation
- dimanche 5 décembre 2021 : Marché de Noël et Téléthon
- dimanche 19 décembre 2021
- dimanche 26 décembre 2021

2020-06-19- : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE: vote à l'unanimité

M. Roberto FUENTES ne prend pas part au vote.

Il est voté une subvention de 300 € en faveur de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Lamotte-Beuvron pour l'édition de leur calendrier 2021.

COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE **DÉCISIONS DU MAIRE**

Conformément aux dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte aux Conseillers municipaux des décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par la délibération n° 2020-02-05 du 26 mai 2020.

- **Décision n°2020-28 du 24 septembre** : il a été signé le marché public relatif à la restauration municipale, avec la société API Restauration (41- La Chaussée Saint Victor), pour un montant prévisionnel de :
 - Lot 1 (restauration scolaire) : **127 111 € HT**
 - Lot 2 (portage de repas) : **47 756,51 € HT**
- **Décision n°2020-29 du 28 septembre** : pour l'organisation du 32^{ème} Salon des Antiquaires du 30 octobre au 3 novembre, il a été accordé la location de la salle des fêtes pour un montant de 2 500 € à la SARL IMPACT.
- **Décision n°2020-30 du 28 septembre** : il a été signé le marché public relatif à la construction de la structure multi-accueil de la petite enfance pour les montants suivants :
 - ✓ Lot 1 (gros œuvre) : ROBIN FROT (41-Salbris) : **171 916,69 € HT**
 - ✓ Lot 2 (charpente bois) : RAPAUD DOSQUE (41-Salbris) : **27 941,63 € HT**
 - ✓ Lot 3 (couverture zinguerie) : RAPAUD DOSQUE (41-Salbris) : **54 313,34 € HT**

- ✓ Lot 4 (menuiseries) : RAPAUD DOSQUE (41-Salbris) : **132 607,87 € HT**
- ✓ Lot 5 (plâtrerie isolation) : LOISON (41-Vineuil) : **47 095,77 € HT**
- ✓ Lot 6 (plafonds suspendus) : PLAFETECH (41-Vineuil) : **17 660,75 € HT**
- ✓ Lot 7 (carrelages) : MAGALHAES (37-Chanceaux sur Choisille) : **20 000 € HT**
- ✓ Lot 8 (peintures sols souples) : ACTIF (41-Mer) : **27 022,443 € HT**
- ✓ Lot 9 (ravalement plaquettes terre cuite) : DA SILVA RAVALEMENT (45- Cléry Saint André) : **62 074,30 € HT**
- ✓ Lot 10 (VRD espaces verts) : CLEMENT TP (41-Salbris) : **81 640,50 € HT**
- ✓ Lot 11 (plomberie sanitaire chauffage ventilation) : ANVOLIA (37-Joué les Tours) : **80 638,30 € HT**
- ✓ Lot 12 (électricité) : ELEC SERVICE CENTRE (41-Salbris) : **52 910 € HT**
- ✓ Lot 13 (équipements de cuisine) : FRICOM (45-Saint jean de la Ruelle) : **6 944,48 € HT**

- **Décision n°2020-31 du 30 septembre** : il a été signé le marché public relatif à l'étude patrimoniale sur les réseaux d'eau potable avec la société HADES (37-Saint Avertin), pour un montant prévisionnel de **35 649,80 € HT**.
- **Décision n°2020-32 du 2 octobre** : les tarifs du cinéma Le Méliès ont été mis à jour.
- **Décision n°2020-33 du 5 octobre** : il a été signé le marché public avec la SMACL (79-Niort) relatif à l'assurance dommages ouvrage pour la construction de la structure multi accueil petite enfance pour un montant prévisionnel de 8 955 € TTC.

Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Il a été renoncé au droit de préemption sur les aliénations suivantes :

n° DIA	DATE	N°	rue	usage	Section	Parcelle	superficie m²
85	29/09	7	rue du Four à Chaux	Bâti sur terrain propre	AH	658-661	378
86	29/09		ZA des Hauts Noirs	Terrain nu	AO	117	1534
87	01/10	61	Rue des Genêts	Bâti sur terrain propre	AX	47-183	481
88	07/10	30	Rue de l'Egalité	Bâti sur terrain propre	AH	233-234	1000
89	13/10	43	Rue Emile Morin	Bâti sur terrain propre	AH	641	358
90	15/10	30 et 30 bis	Rue Durfort de Duras	Bâti sur terrain propre	AK	799	283
91	19/10	12	Rue du Marché	Bâti sur terrain propre	AK	731	36
92	20/10	136	Rue Ernest Gaugiran	Terrain nu	AC	714	983
93	22/10	16	Rue Cécile Boucher	Bâti sur terrain propre	AN	8	418
94	23/10	7	Rue des Lilas	Bâti sur terrain propre	AI	380	6001

95	29/10	72-74	Avenue de la République	Bâti sur terrain propre	AM	178-217-218	968
96	02/11	7	Rue Ernest Gaugiran	Bâti sur terrain propre	AK	31-871	450
97	16/11	50-52	Avenue de la République	Bâti sur terrain propre	AM	552	341
98	19/11	42	Avenue de l'Hôtel de ville	Bâti sur terrain propre	AK	473	278
99	19/11	41	Avenue de Miprovent	Bâti sur terrain propre	AN	186	827
100	20/11	27	Avenue d'Orléans	Bâti sur terrain propre	AH	486	905
101	26/11	25	Rue des Michâlongs	Bâti sur terrain propre	AK	593	1054
102	27/11	5	Impasse des Marronniers	Bâti sur terrain propre	AH	383-669	629

Le procès-verbal détaillé sera consultable en mairie après son approbation lors du prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h09.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 08/12/2020.